



Assemblée du conseil d'administration
20 février 2020

Présences : Chantale Gamache, Diane Larivière, Lucie Sauvé, Marc Bouisset, Michel Pichet

Ordre du jour proposé :

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 22 novembre 2019
États financiers 2019 (pour AGA 2020)
Politique de diffusion des courriels aux membres
Remboursement de dépenses de Michel Pichet
Contribution annuelle à « Eau secours »
Changement de nom de domaine du site internet
Acceptation de la démission de Diane Larivière
Remise d'un témoignage d'appréciation de l'apport de Diane Larivière à l'ASM.

- 1- L'ordre du jour proposé est adopté sur une proposition de Michel Pichet et Lucie Sauvé.
- 2- Le procès-verbal de l'assemblée du 22 novembre 2019 est adopté sur une proposition de Diane Larivière et de Lucie Sauvé.
- 3- Les états financiers 2019 de l'Association des Saint-Marcois pour présentation lors de l'assemblée générale du 25 mars sont adoptés sur une proposition de Lucie Sauvé et de Marc Bouisset.
- 4- Afin de ne pas offusquer les membres qui ne désirent pas recevoir les messages concernant les problèmes d'environnement, Michel Pichet suggère d'adopter une politique de diffusion des messages courriels aux membres.

4,1- Il faudrait former deux listes de membres en vue de la diffusion des messages :

- 4,1,1- Une liste qui contient les noms de tous les membres. Ces personnes recevraient l'ensemble des messages de l'association.
- 4,1,2- Une liste des membres qui ne voudraient recevoir que les messages concernant les questions de citoyenneté de Saint-Marc-sur-Richelieu.

Sur une proposition de Diane Larivière et de Marc Bouisset, il est décidé de reporter sine die l'étude de cette suggestion.

- 5- Afin de faciliter l'accès au site internet de l'ASM et d'en simplifier la référence, Michel Pichet propose de modifier le nom du site qui passerait de « associtsmr.org » à « citsmr.org ». Avec l'appui de Lucie Sauvé, la proposition est adoptée.

Conseil d'administration : Marc Bouisset, Chantale Gamache, Diane Larivière,
Lucie Marchessault, Michel Pichet, Lucie Sauvé,
450, rang des Quatorze, Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc, J0L 2E0
associtsmr@gmail.com
NEQ : 1164119035

Afin de protéger l'environnement en recyclant les ressources, nous imprimons généralement nos textes sur du papier récupéré.



6- Sur une proposition de Marc Bouisset et de Lucie Sauvé, il est décidé de rembourser à Michel Pichet un compte de dépenses de 427,26 \$ pour le paiement à même sa carte de crédit personnelle du coût de l'assurance responsabilité-civile (2019-2020) de l'association au montant de 377,20 \$ et de la carte cadeau de 50 \$ remise à Diane Larivière en guise de témoignage de reconnaissance du CA pour ses nombreux services.

7- Sur une proposition de Diane Larivière et de Marc Bouisset, il est résolu d'envoyer à l'organisme « Eau secours » une contribution de 25 \$.

7- Diane Larivière fait officiellement part aux membres du conseil d'administration de sa décision de quitter leurs rangs en raison de problèmes de santé qui la forcent à quitter la municipalité. En témoignage de leur reconnaissance pour les nombreux et inestimables services qu'elle a rendus à l'association, les membres du CA lui remettent une carte cadeau de 50 \$ et la remercient du fond du coeur pour tout ce qu'elle a fait pour l'association et chacun d'eux personnellement.

Conseil d'administration : Marc Bouisset, Chantale Gamache, Diane Larivière,
Lucie Marchessault, Michel Pichet, Lucie Sauvé,
450, rang des Quatorze, Saint-Marc-sur-Richelieu, Qc, J0L 2E0
associtsmr@gmail.com

NEQ : 1164119035

Afin de protéger l'environnement en recyclant les ressources, nous imprimons généralement nos textes sur du papier récupéré.